



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances,
de la Commande Publique et
des Affaires Juridiques et Immobilières

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DFCPAJI_D2025_0245

PARCELLE DM 0416 RUE DE FIVES
A TOURCOING

CONVENTION DE SERVITUDES
AU PROFIT D'ENEDIS

Application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Ville de Tourcoing est propriétaire de la parcelle n°DM 0416 rue de Fives à Tourcoing (59200) ;

Considérant la demande d'ENEDIS qui a sollicité auprès de la Ville de Tourcoing une servitude sur ladite parcelle pour la réalisation d'ouvrages souterrains,

DECIDONS

Article 1 : De signer une convention de servitudes au profit de la société anonyme à directoire et conseil de surveillance ENEDIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 608 442, ayant son siège social à la tour Enedis, 4, place de la Pyramide à PUTEAUX (92800), représentée par Monsieur Jean-Lorain GENTY, Direction Régionale NPDC 273B boulevard de Tournai à Villeneuve d'Ascq (59650).

Ladite convention autorise Enedis à implanter sur la parcelle DM 0416 rue de Fives à Tourcoing (59200) les ouvrages décrits ci-dessous :

- 1 canalisation(s) souterraine(s) et ses (leurs) accessoires dans une bande de 3 mètres de large sur une longueur totale d'environ 3 mètres ;
- Les bornes de repérage si besoin.

Article 2 : La convention entrera en vigueur à la date de sa signature et est conclue pendant toute la durée de vie des ouvrages visés à l'article 1^{er}.

Article 3 : La servitude accordée par la Ville de Tourcoing lui donnera droit à une indemnité forfaitaire de 125 € (cent vingt-cinq euros).

Article 4 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 5 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **25 JUL. 2025**

Doriane BECUE,
Maire de la Ville de Tourcoing,

Accusé Réception en Préfecture le : **25 JUL. 2025**

Publié sur le site de la Ville le : **25 JUL. 2025**



BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2025_0245 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/07/2025

Objet : Convention de servitudes pour ouvrages souterrains

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaines de compétences par thèmes - Voirie

Date de télétransmission : 25/07/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_D2025_0245 - D_cision Convention de servitudes Enedis travaux souterrains rue de fives.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250725-DAJI_D2025_0245-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/07/2025

